



# CAPa JP

## Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Jardinier Paysagiste - Formation continue -



### Principaux débouchés

Devenir jardinier ou ouvrier paysagiste.

### Objectifs visés et Évaluables

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux,
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social,
- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager,
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager,
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements,
- Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi.

### Conditions du métier

Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent dans une entreprise du paysage ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public.

Il aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...). Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés. Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

### Contact

**CFPPA Les Vaseix-Bellac**  
Les Vaseix  
87430 Verneuil sur Vienne  
05.55.48.44.30  
[cfppa.limoges@educagri.fr](mailto:cfppa.limoges@educagri.fr)

## Public ciblé

- Demandeurs d'emploi,
- Salariés en chantier d'insertion

## Pré-requis

Pré-requis pédagogiques : Français lu, écrit, parlé.

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

## Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

## Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

## Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend 848 h en centre et 350 h en entreprise.

## Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

## Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

## Modalités pédagogiques

- Articulation entre activités menées en centre de formation et en entreprise (stages)
- En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

## Contenus principaux de la formation

UNITÉS CAPITALISABLES GÉNÉRALES	
<b>UCG1</b>	Agir dans des situations de la vie courante avec des repères sociaux
<b>UCG2</b>	Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
<b>UCG3</b>	Interagir avec son environnement social
<b>UCP1</b>	Réaliser en sécurité les travaux d'entretien paysagers
<b>UCP2</b>	Réaliser en sécurité les travaux d'aménagement paysagers
<b>UCP3</b>	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
<b>UCARE</b>	Réaliser l'installation d'un arrosage automatique et son entretien dans un secteur résidentiel

## Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Diplômant	3	38386	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire	09/07/2015

## Modalités d'évaluation

La formation est organisée en Unités Capitalisables (UC) et évaluée en situations professionnelles et sociales tout au long de la formation. Le diplôme est délivré dès la validation des 7 Unités Capitalisables. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment.

## Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP38386BC01 à RNCP38386BC07

## Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation, Brevet Professionnel, Baccalauréat Professionnel).

## Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

## Tarifs et modes de financement

Cette formation est intégralement financée par la Région Nouvelle Aquitaine.

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches.

## Chiffres clés

Taux (sessions 2022 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
<b>Pas de taux 1ère Promo 2024</b>			

## Contacts

### Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix  
87430 Verneuil/Vienne  
05.55.48.44.30

#### Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

##### Développeur de la formation continue :

(Fonds individuels/mutualisés) : Murielle LE ROUX-GATEAU

Tél : 07.85.24.02.26

Mail : murielle.le-roux-gateau@educagri.fr

(Fonds publics) : Corinne VIGNAUD - Les Vaseix

Tél : 05.55.48.44.31

Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

##### Coordinateur de la formation CAPA Jardinier Paysagiste :

Sylvie RUSSEIL—Tél : 05-55-48-44-30 ; Mail : sylvie.russeil@educagri.fr

##### Référente administrative :

Corinne VIGNAUD

Tél : 05.55.48.44.31

Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

##### Référente handicap :

Estelle NGUYEN

Tél : 05.55.48 44 30

Mail : estelle.nguyen@educagri.fr